

Direction : Social Santé Solidarité

Pôle Gériatologique

REF : PôlGéronto2008001

Signataire : SA

OBJET : Convention portant sur l'évaluation des besoins des retraités, l'élaboration, la valorisation et le suivi du plan d'actions personnalisé : année 2008

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la convention d'objectifs et de gestion 2005-2008 entre l'Etat et la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV),

Vu la circulaire CNAV n° 2007-16 du 02 février 2007 relative aux conditions de mise en œuvre du dispositif d'évaluation des besoins des retraités et des plans d'actions personnalisés,

Vu la circulaire CNAV n° 2007- 44 du 08 juin 2007 relative aux conventions types accompagnant la circulaire CNAV n° 2007-16 du 02 février 2007,

Vu la délibération du 29 septembre 2005 autorisant Monsieur le Maire à signer la convention d'Evaluation et d'Organisation du Plan d'Actions Personnalisé,

Vu la convention relative à la fonction d'Evaluation et d'Organisation du Plan d'Actions Personnalisé signée le 20 octobre 2005,

Vu la délibération du 31 mai 2007 autorisant Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention d'Evaluation et d'Organisation du Plan d'Actions Personnalisé,

Vu l'avenant à la convention d'Evaluation et d'Organisation du Plan d'Actions Personnalisé signé le 1^{er} juin 2007,

Vu le projet de convention portant sur l'évaluation des besoins des retraités, l'élaboration, la valorisation et le suivi du plan d'actions personnalisé,

Considérant la mission d'évaluation et d'expertise que remplit le pôle gériatologique auprès des retraités du régime général de la CNAV, et le projet de convention qui fixe les conditions dans lesquelles la CNAV confie ces missions à la commune d'Aubervilliers en 2008.

A l'unanimité.

DELIBERE :

Article unique : Autorise Monsieur le Maire à signer la convention portant sur l'évaluation des besoins des retraités, l'élaboration, la valorisation et le suivi du plan d'actions personnalisé pour l'année 2008.

Le Maire